

Greffé
du Tribunal de Commerce de
Roubaix-Tourcoing
51, Rue du Capitaine Aubert
BP 30099
59052 ROUBAIX CEDEX 01

**CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE**

Concernant :

SACO STC AUDIT & CONSEIL
156 Chaussée Pierre Curie
59200 TOURCOING

Dépôt effectué par :

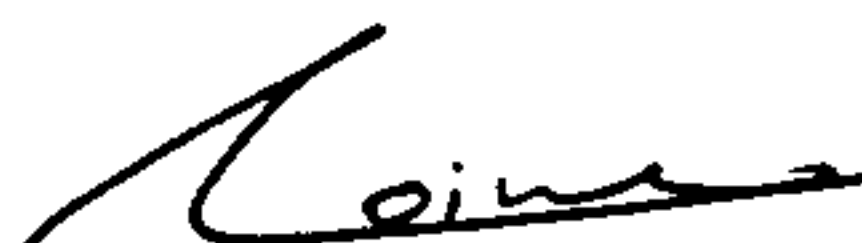
SACO STC AUDIT & CONSEIL
156 Chaussée Pierre Curie
59200 TOURCOING

Numéro RCS : Roubaix-Tourcoing B 886 180 181

<4450/1961B20018>

Pièces déposées le 11/02/2008	Numéro : 2800927
Procès-verbal du Conseil d'Administration du 02/01/2008 - Nomination de Directeur Général délégué	
Procès-verbal du Conseil d'Administration du 31/01/2008 - Nomination de Président du Conseil d'administration	
Procès-verbal d'Assemblée Ordinaire du 31/01/2008 - Nomination d'Administrateur	

Le Greffier associé, J. SOINNE



Toute reproduction du présent extrait, même certifiée conforme, est sans valeur.
LA TRAME CI-DESSUS DE COULEUR ROUGE SIGNIFIE QUE VOUS ÊTES
EN PRÉSENCE D'UN ORIGINAL ÉMANANT DU GREFFE

copie conforme



STC Audit & Conseil
Société Anonyme au capital de 521.640 euros
Siège Social : 156, Chaussée Pierre Curie
- TOURCOING - 59200
RX TG B 886.180.181

S.A. au Capital de 521 640 euros
Centre Tertiaire Colbert
156, Chaussée Pierre-Curie
59200 TOURCOING
Tél. 03 20 69 99 69

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 2 JANVIER 2008**

L'an deux mille huit,

Le 2 Janvier
à 18 Heures

Au siège social,

156, Chaussée Pierre Curie
- TOURCOING - 59200

Les administrateurs de la Société STC se sont réunis en Conseil, sur convocation du Président Monsieur Achille SAMYN,

Sont présents :

Monsieur Achille SAMYN
Monsieur Marc WINDAL
Monsieur Henri DELEZENNE

Le Conseil réunissant ainsi la présence effective de 3 des administrateurs en fonction, peut valablement délibérer.

Monsieur Achille SAMYN préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

Monsieur Marc WINDAL assume les fonctions de Secrétaire.

Sur la demande du Président, lecture est donnée du procès-verbal de la précédente réunion, qui est adopté sans observation par le Conseil.

Le Président rappelle que l'ordre du jour porte sur :

- nomination d'un deuxième Directeur Général Délégué

Il expose qu'en raison de son départ prochain, il semble opportun d'étoffer la direction de la société et de nommer un deuxième Directeur Général Délégué.

Puis il offre la parole aux administrateurs.



137

NOMINATION D'UN DEUXIEME DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

Le Conseil décide sur proposition du Président, à l'unanimité, de nommer un deuxième Directeur Général Délégué en la personne de Madame Séverine de SURMONT.

Pour faire coïncider l'ensemble des mandats de la société, il est prévu une fin de durée de fonction correspondant à la fin des mandats des trois administrateurs en place, à savoir l'approbation des comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2008.

Le contrat de travail de Madame de SURMONT est suspendu.

La rémunération de Madame de SURMONT en qualité de Directrice Générale Déléguée sera celle prévue à son contrat de travail et toute variation devra faire l'objet d'une autorisation du Conseil d'administration.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18H 15.

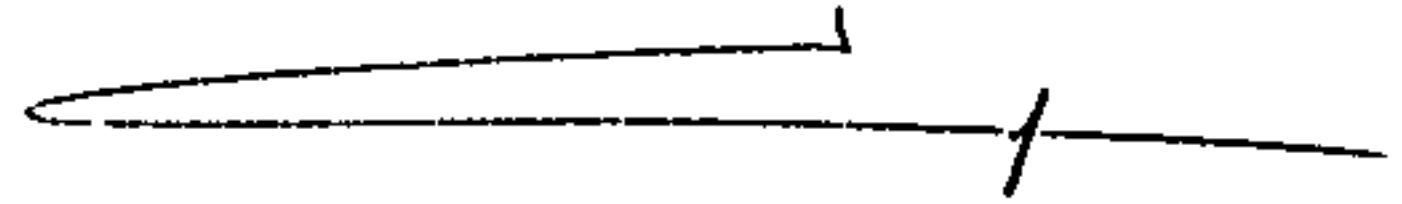
Achille SAMYN



Marc WINDAL



Henri DELEZENNE



Séverine de SURMONT

Avec bon pour acceptation de mandat

Bon pour acceptation de mandat.



Copie conforme

STC Audit & Conseil
Société Anonyme au capital de 521.640 euros
Siège Social : 156, Chaussée Pierre Curie
- TOURCOING - 59200
RX TG B 886.180.181



S.A. au Capital de 521 640 euros
Centre Tertiaire Colbert
156, Chaussée Pierre-Curie
59200 TOURCOING
Tél. 03 20 69 99 69

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 31 JANVIER 2008**

L'an deux mille huit,

Le 31 Janvier
à 18 Heures

Au siège social,

156, Chaussée Pierre Curie
- TOURCOING - 59200

Les administrateurs de la Société STC Audit et Conseil se sont réunis en Conseil, sur convocation du Président Monsieur Achille SAMYN,

Sont présents :

Monsieur Achille SAMYN
Monsieur Marc WINDAL
Monsieur Henri DELEZENNE

Le Conseil réunissant ainsi la présence effective de 3 des administrateurs en fonction, peut valablement délibérer.

Sont également invitées à la réunion : Madame Séverine de SURMONT et Madame Valérie BOUDOUL.

Monsieur Achille SAMYN préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

Monsieur Marc WINDAL assume les fonctions de Secrétaire.

Sur la demande du Président, lecture est donnée du procès-verbal de la précédente réunion, qui est adopté sans observation par le Conseil.

Le Président rappelle que l'ordre du jour porte sur :

- nomination d'un nouveau Président du Conseil d'Administration
- agrément d'un nouvel actionnaire

Handwritten signatures and initials at the bottom right of the page.

Il expose qu'en raison de son départ en retraite, il est nécessaire de procéder à la nomination d'un nouveau Président du Conseil d'administration. Il est rappelé que suivant délibération du 1^{er} juillet 2003, les fonctions de Direction Générale sont assumées par le Président et que celui-ci peut se faire assister par un ou plusieurs Directeurs Généraux Délégués.

Il précise que la cessation de sa fonction d'administrateur aura pour conséquence de réduire le nombre d'actionnaire à moins de 3 et qu'il sera nécessaire de nommer un nouvel administrateur. Madame Séverine de SURMONT est pressentie comme nouvel administrateur. Les statuts prévoyant que ne peuvent être administrateur que les actionnaires, il est nécessaire d'agréer Madame Séverine de SURMONT en qualité de nouvel actionnaire.

Puis il offre la parole aux administrateurs.

NOMINATION D'UN PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil décide sur proposition du Président, à l'unanimité, de nommer comme Président du Conseil d'Administration Monsieur Marc WINDAL jusqu'alors Directeur Général Délégué.

La durée de sa fonction correspondra à la fin de son mandat d'administrateur soit jusqu'à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes clos au 30 septembre 2008.

Sa rémunération sera identique à celle de Directeur Général Délégué.

Les administrateurs remercient Monsieur Achille SAMYN pour la brillance de son animation au sein du cabinet.

Cette décision est approuvée à l'unanimité des administrateurs.

CONFIRMATION D'UN POSTE DE DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

Sur proposition du Président, le poste de Directrice Général Délégué de Madame Séverine de SURMONT est confirmé.

Cette décision est approuvée à l'unanimité des administrateurs.

AGREMENT D'UN NOUVEL ACTIONNAIRE

MJ H 117

Le Conseil décide sur proposition du Président, d'agréer en qualité de nouvel actionnaire Madame Séverine de SURMONT.

Cette décision est approuvée à l'unanimité des administrateurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18H30.

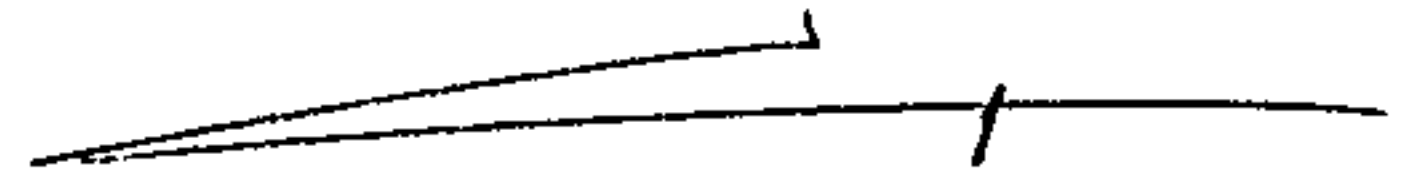
Achille SAMYN

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several vertical strokes and a few horizontal ones, forming a compact, abstract shape.

Marc WINDAL

A handwritten signature in black ink, featuring a series of vertical, slightly wavy strokes that end in a small, sharp hook at the bottom right.

Henri DELEZENNE

A long, horizontal, slightly wavy line in black ink, with a small vertical tick mark near the right end, resembling a stylized signature or a simple horizontal stroke.

STC AUDIT ET CONSEIL
Société Anonyme au capital de 521.640 euros
Siège social : 156, chaussée Pierre Curie
CENTRE TERTIAIRE COLBERT
59200 - TOURCOING -

R.C.S. 886.180.181

PROCES VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 31 JANVIER 2008

copie conforme



S.A. au Capital de 521 640 euros
Centre Tertiaire Colbert
156, Chaussée Pierre-Curie
59200 TOURCOING
Tél. 03 20 69 99 69

L'an deux mille huit

Le 31 Janvier à 19 Heures

Au siège social,

Les actionnaires de la S.T.C se sont réunis en assemblée générale ordinaire.

Chaque actionnaire a été convoqué par courrier simple.

Les membres ont émargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom personnel qu'en qualité de mandataire.

Monsieur Marc WINDAL préside la séance en qualité de Président du Conseil d'administration.

Madame Valérie BOUDOUL et Monsieur Henri DELEZENNE, les deux membres représentant, tant par eux-mêmes que comme mandataire, le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur Achille SAMYN assume les fonctions de Secrétaire.

La société AUDITEUROP, Commissaire aux Comptes de la Société régulièrement convoqué, n'assiste pas à la réunion.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le bureau ainsi constitué, qui constate que les actionnaires présents ou représentés possèdent actions sur les 22.680 actions formant le capital social et ayant le droit de vote. En conséquence, l'Assemblée réunissant plus du quart du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président fait observer que la présente Assemblée a été convoquée conformément aux prescriptions des articles R-225-66 et suivants du Code de commerce et déclare que les documents et renseignements visés aux articles R-225-81 et R-225-83 dudit Code de commerce ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social, depuis la convocation de l'Assemblée, ainsi que la liste des actionnaires.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

[Signature] *[Signature]* 10

Le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination de Madame Séverine de SURMONT en qualité de nouvel administrateur

Monsieur Le Président informe les actionnaires que du fait de son départ en retraite, il va démissionner de son poste d'administrateur. La société ne comportera plus que 2 administrateurs et que par conséquent il faut procéder à une nouvelle nomination en vue de son remplacement. Il propose Madame Séverine de SURMONT en qualité de nouvel administrateur.

Afin de faire coïncider l'ensemble des mandats des administrateurs, il est prévu que ce mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2008.

Il précise que lors d'un Conseil d'administration qui venait de se terminer, Madame Séverine de SURMONT a été agréée en qualité de nouvel actionnaire et qu'elle aura trois mois pour devenir nouvel actionnaire

Enfin, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

Les actionnaires désignent en qualité de nouvel administrateur Madame Séverine de SURMONT. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des associés qui statuera sur les comptes clos au 30 septembre 2008

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

Les actionnaires décident de confier au porteur de la présente le soin de procéder aux formalités légales de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 Heures 30

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture par les membres du bureau

